

Communiqué de presse

Création de 5 nouveaux dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (DASPA) dans l'enseignement fondamental et secondaire pour répondre aux besoins de scolarisation des enfants réfugiés

Bruxelles, le 30 septembre 2015

Suite à l'adoption par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le 9 septembre dernier, de l'arrêté relatif à l'appel à candidatures pour la création de 5 nouveaux dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (DASPA) dans l'enseignement fondamental et secondaire, pour l'année scolaire 2015-2016, une quinzaine de candidatures ont été reçues.

Ces 5 nouveaux DASPA viennent s'ajouter aux 64 existants, de manière à accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. La Fédération Wallonie-Bruxelles a en effet un rôle primordial à jouer pour accompagner les enfants réfugiés dans leur scolarisation, élément essentiel à l'intégration des familles au sein d'un nouvel environnement et qui contribue à stabiliser leur quotidien.

Les écoles avaient jusqu'au 18 septembre pour envoyer leur candidature. Les Conseils généraux de l'enseignement fondamental et secondaire se sont réunis le 21 et 24 septembre afin de rendre un avis sur les candidatures reçues.

Sur proposition de la ministre de l'Education, Joëlle Milquet, le Gouvernement va permettre à ces 5 nouveaux DASPA d'ouvrir ce jeudi 1^{er} octobre. La répartition est la suivante :

1) Création de 4 nouveaux DASPA dans l'enseignement fondamental : deux dispositifs sur la Région de Bruxelles-Capitale, un dispositif sur la Ville de Tournai et un dispositif à proximité du centre d'accueil de Morlanwelz

Suite à l'analyse des candidatures reçues, les deux écoles de Bruxelles concernées sont l'école communale fondamentale n°14 à 1030 SCHAERBEEK et l'école fondamentale communale du Canal à 1000 BRUXELLES, compte tenu d'élèves primo-arrivants déjà accueillis par ces deux établissements.

En ce qui concerne la Région wallonne, un DASPA sera ouvert au sein de l'école fondamentale communale à 7140 MORLANWELZ compte tenu de la proximité de l'école du centre d'accueil et de son expérience dans l'accueil des élèves primo-arrivants.

Un autre DASPA sera ouvert dans l'école fondamentale communale Arthur Haulot à 7500 TOURNAI. Cette école est désignée comme porteuse du projet de partenariat en cours avec deux écoles de l'enseignement libre subventionné et une autre école de l'enseignement communal.

2) Création d'un nouveau DASPA dans l'enseignement secondaire

Pour l'enseignement secondaire, l'appel à candidatures concernait la création d'un nouveau DASPA sur la Ville de Tournai. Un partenariat inter-réseaux a été privilégié entre les trois établissements scolaires suivants :

- l'Institut Don Bosco ;
- l'Institut provincial paramédical ;
- l'Athénée Royal Jules Bara (porteur du DASPA)

A l'instar du Conseil général de Concertation pour l'Enseignement secondaire qui a remis un avis sur le sujet, la ministre souligne le fait que, afin d'apporter la réponse la plus appropriée aux besoins actuels, il a été décidé de **privilégier une collaboration entre ces établissements volontaires**, au-delà des réseaux auxquels ils sont affiliés. Cette collaboration sera concrétisée par la signature d'une convention de partenariat telle que le prévoit le Décret du 18 mai 2012.

La convention qui sera signée par les trois établissements permettra aux élèves d'être orientés vers l'école, le type d'enseignement et l'option qui correspondent le mieux à leurs besoins et à leurs attentes.

* *

Pour rappel, la Fédération Wallonie-Bruxelles organise un dispositif de scolarisation et d'accueil spécifique à destination des élèves primo-arrivants (DASPA) depuis plusieurs années, en application du décret du 18 mai 2012. Ce dispositif est adapté aux profils d'apprentissage des élèves, notamment aux difficultés liées à l'apprentissage du français et à la culture, et se veut être une étape de scolarisation intermédiaire d'une durée limitée avant l'immersion dans une classe « traditionnelle ». Depuis la création des classes-passerelles en 2001, celles-ci ont évolué, en 2012, vers un véritable dispositif d'accueil des élèves primo-arrivants afin d'adapter à ce public fragilisé des projets novateurs de scolarisation et d'intégration.

Le nombre d'enfants en cours de scolarisation est en moyenne (avant la crise) de 1300 enfants primo-arrivants (450 pour le fondamental et 850 pour le secondaire). C'est plus d'une centaine de places supplémentaires qui seront ainsi créées.

La mesure de création de 5 nouveaux DASPA s'inscrit à la suite de l'octroi, par le Gouvernement du 9 septembre, de 225 périodes à 6 établissements scolaires situés près des centres d'accueil. Pour rappel, il s'agit des établissements suivants : l'Institut Saint-Joseph de Trois-Ponts, l'Institut Technique de Morlanwelz, l'Athénée Royal de Florennes, l'Athénée Royal Norbert Collard à Beauraing, le CEPES de Jodoigne, la section fondamentale de l'Athénée Royal de Florennes.